

DEMANDE de FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

Décret n° 2022-1560 du 13 décembre 2022, modifiant le décret n° 2020-1554 du 9 décembre 2020

À transmettre **complet via « Itop » avant le 31 décembre** de l'année considérée

NB : Liste des pièces à fournir au verso de ce formulaire

I-TOP : Ressources Humaines / Mes frais / Forfait Mobilités Durables / Demande

ÉTAT CIVIL DU DEMANDEUR

Matricule :

Nom Prénom

Pôle : Unité

Adresse personnelle

Code postal Ville

Date entrée au CHAI % de temps de travail.....

Autres employeurs publics : OUI Si OUI, temps de travail : %
 NON Employeurs :

MODE DE DEPLACEMENT

Préciser le nombre de jours d'utilisation de chaque mode de transport

Vélo non motorisé ou motorisé et non thermique (a) jrs

Co-voiturage en tant que passager ou chauffeur (b) jrs

Engin de déplacement motorisé et non thermique (excepté voiture et moto) (c) jrs

Engin de déplacement non motorisé et non thermique (d) jrs

Nombre de jours total effectués sur l'année civile (a)+(b)+(c)+(d) TOTAL jrs

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et que :

- J'utilise au moins 30 jours/an un ou plusieurs mode.s de transport à mobilités durables dans le cadre de mes déplacements domicile/travail
- Je ne bénéficie pas d'un logement mis à disposition par le CH Alpes Isère.
- Je ne bénéficie pas d'un transport gratuit.
- Je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction.

En cas de fausse déclaration, je m'expose à des sanctions disciplinaires.

Je serais également contraint.e de procéder au remboursement des sommes indument perçues.

Date et Signature de l'agent

Date et Signature du personnel d'encadrement

« Certifie que le planning de présence est cohérent avec le nombre de jours déclarés par l'agent »

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

→ Pour toutes les demandes :

- **Pour le personnel non médical** : le planning annuel Agiletime à demander auprès de votre personnel d'encadrement.
- **Pour le personnel médical** : un état annuel de présence sera demandé lors du traitement de votre demande auprès des Affaires médicales

→ Vous travaillez pour un autre employeur :

- Attestation de travail

→ Vous avez, pour vos déplacements, eu recours :

Covoiturage :

- En dehors des plateformes professionnelles : compléter votre attestation sur l'honneur (annexe 1).
- Via une plateforme de covoiturage **Relevé de facture** (si passager) ou de **paiement** (si conducteur),

Service de location/ d'autopartage/de mise à disposition :

- **Relevé de facture, de paiement, ou attestation d'abonnement**
- Tout autre document pouvant justifier de l'utilisation effective de l'un des modes de déplacement précités.